

deuxième session

et tome n° 07

Service Agriculture

de l'Etat

Service Service Rural, 10. et F.

En et approuvé

par M. le Préfet de l'Etat

le 24.9.67

pour la Région

1. Le 10.9.67

2ème approbation

Du et approuvé par M. le

Préfet de M. Melle

le 6 sept. 67

le Préfet

de l'Etat

de l'Etat

1. B. Raffau.

Le Conseil Municipal:

- Vu le projet établi par le Service de P.E.C. (voirie et aménagement)
- Considérant que ce projet a été accepté par délibération du 7.6.66 pour un montant de 270.000
- Vu l'inscription au programme départemental 1967 d'une nouvelle tranche de travaux d'aménagement portant sur 137.000^F (tranche subventionnable).

- Vu l'accord de la caisse de crédit agricole pour la réalisation d'un emprunt en l'ours de 82.000^F.

DÉCIDE :

- la mise en adjudication des travaux.
- autorise le Maire à signer les marchés à passer après l'adjudication.
- désigne M. Godefoy et Devry pour assister le Maire aux formalités d'adjudication.

Déclaire d'assurer le financement des travaux correspondants de la façon suivante:

- B.P. 67	31.394,93	
- Emprunt réalisé en 66	50.000,00	
- Emprunt 1967	82.000,00	
- Subvention	54.000,00	218.194,93
- Emprunt en cours	50.000,00	50.000,00
- fonds libres ou transferts		18.000,07
		<u>270.000,00</u>